

ACADÉMIE DE POITIERS	SESSION 1999	Feuille : 1/7	N° d'anonymat
EXAMEN : BEP SECTEUR TERTIAIRE Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle			
Durée : 0 H 30		Coef : 1	
NOM :		Prénom :	



EXAMEN : BEP SECTEUR TERTIAIRE Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle	N° d'anonymat
--	----------------------

Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle

Consignes au candidat

- Exigences :
 - Devoir bien présenté
 - Phrases claires et bien construites

- Si ces exigences ne sont pas respectées, un point sera retiré

ne pas ajouter de copie

Note en points entiers /20

Ne rien inscrire sur les parties grisées

N°

A –VIE PROFESSIONNELLE (9 points)

Monsieur CHABANNE Henri
12 rue des Merciers
87000 LIMOGES

Monsieur,

Suite à l'entretien que nous avons eu le 03 Janvier 1998, nous vous informons que nous avons décidé de vous licencier pour vous être présenté à plusieurs reprises en état d'ébriété auprès des clients.

Votre préavis commence le 08 Janvier 1998, il se termine le 08 Février 1998.

Veillez à la fin du préavis, vous présenter à nos bureaux pour signer le reçu pour solde de tout compte, recevoir votre certificat de travail et l'attestation destinée aux ASSEDIC.

Fait à Limoges, le 05 Janvier 1998

Le Directeur des ressources humaines



C. ROCHER

1 – A qui est adressée cette lettre ? (0,5 point)

.....

.....

Ne rien inscrire sur les parties grisées

N°

2 – Quel est l'objet de cette lettre ? (1 point)

.....
.....
.....
.....

3 – Citez les 2 points essentiels abordés lors de l'entretien du 3 Janvier 1998. (1 point)

.....
.....
.....
.....

4 – Nommez les personnes qui pouvaient être présentes à l'entretien. (1,5 points)

.....
.....
.....
.....

5 - Donnez la durée du préavis. Comment est-elle calculée ? (2 points)

.....
.....
.....
.....

6 - A la fin du contrat de travail, l'employeur est tenu de remettre au salarié certains documents. Citez-les et indiquez leur rôle dans le tableau ci-dessous : (3 points)

Ne rien inscrire sur les parties grisées

N°

B – SANTE (11 points)

EFFETS DE L'ALCOOLISATION

Tous les organes peuvent être lésés, surtout bien entendu ceux des systèmes digestif et nerveux.

Au niveau de l'appareil digestif, on peut citer les gastrites, les cirrhoses du foie, les pancréatites, les cancers de la bouche, du pharynx et de l'œsophage. De même l'alcool est un facteur d'affaiblissement général de l'organisme, donc d'un vieillissement prématuré. Le sujet imprégné offre moins de résistance aux maladies infectieuses, par exemple la pneumonie et la tuberculose, ainsi qu'aux plaies, blessures et traumatismes. Ainsi les opérations chirurgicales pratiquées sur lui sont plus difficiles et dangereuses. Enfin, l'alcool perturbe le fonctionnement de diverses glandes, y compris les glandes génitales.

C'est en outre un élément important de déséquilibre alimentaire dans la vie moderne. Il favorise les maladies de surcharge : obésité, artériosclérose, hypertension, diabète.

Au niveau du système nerveux, les retentissements immédiats de l'alcool sur le système nerveux sont bien connus : troubles des réflexes, de la vision, de l'équilibre, du jugement. L'alcoolisation prolongée entraîne des lésions des nerfs : fourmillements, crampes, douleurs, paralysie : c'est la polyneuropathie. De la même façon, les centres nerveux peuvent être atteints : confusion mentale, diminution de la mémoire, somnolence, torpeur.

Le psychisme du buveur s'altère progressivement et gravement. Il présente :

- des troubles du caractère : irritabilité, susceptibilité, humeur sombre ;
- un affaiblissement de la volonté et du contrôle de soi : insouciance, vantardise, affabulation ;
- des insomnies ;
- un état dépressif, cause parfois de suicide ;
- une baisse des facultés intellectuelles et des capacités d'attention ;
- parfois des délires (aigus ou chroniques) et des états de démence, conduisant à l'hospitalisation psychiatrique.

- 1 - Après lecture de ce document, relevez 8 capacités indispensables au travail, qui peuvent être perturbées par l'alcool. (2 points)**

- | | |
|---|---|
| - | - |
| - | - |
| - | - |
| - | - |

- 2 - A l'aide du schéma de l'annexe 1, citez les organes atteints et les effets de l'alcoolisme sur ces organes. (Complétez le tableau annexe 2). (4 points)**

Ne rien inscrire sur les parties grisées

N°

3 - La sobriété dans l'entreprise.

La soif est un problème important sur les lieux du travail pour les salariés déshydratés par la chaleur, la poussière ou l'effort.

3 – 1. Vous proposerez des solutions permettant aux travailleurs de se désaltérer facilement. (2 points)

.....

.....

.....

3 – 2. Citez 3 boissons qui pourraient leur convenir. Justifiez vos réponses. (3 points)

.....

.....

.....

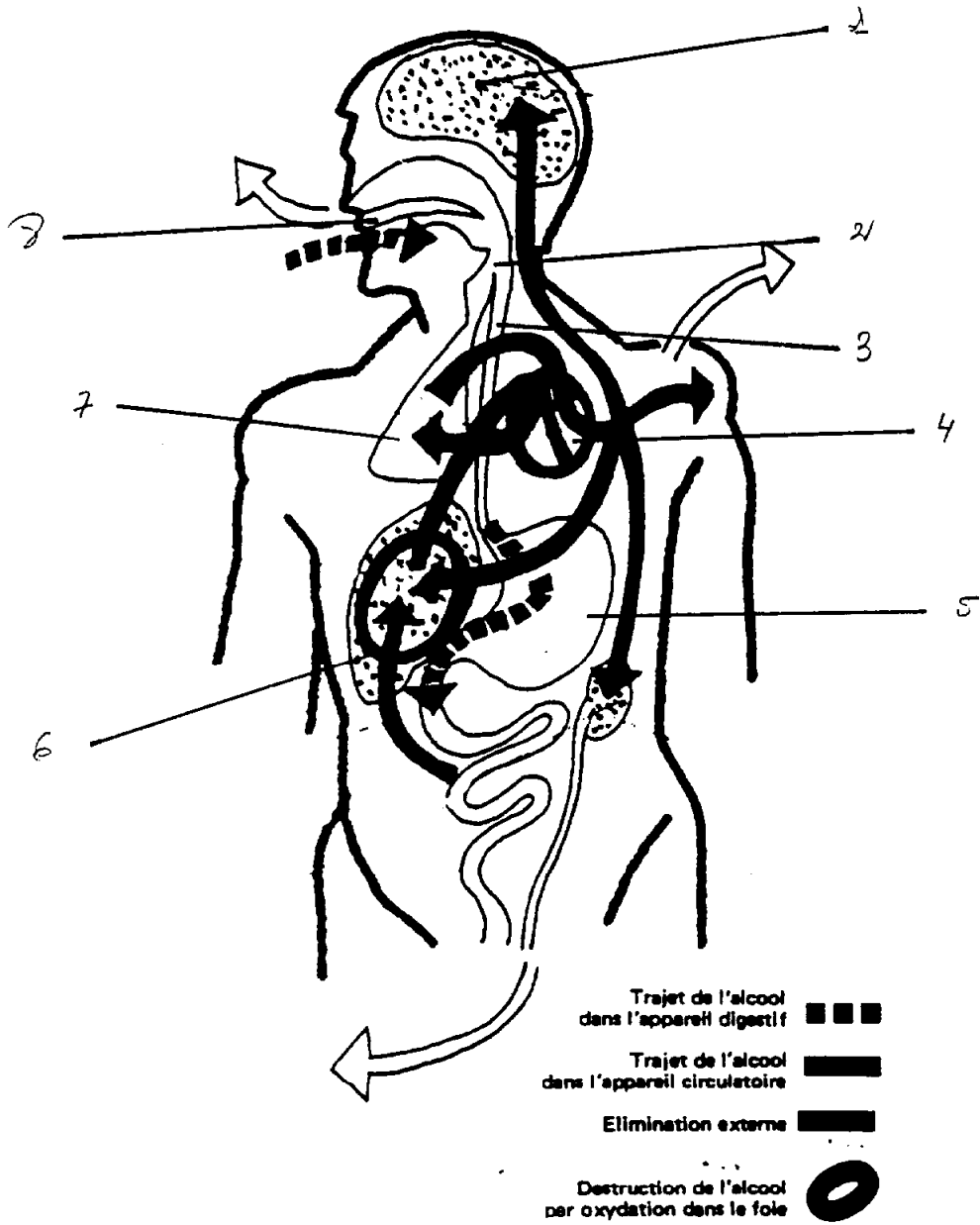
Compétences évaluées

- ⇒ Mobiliser des connaissances.
- ⇒ Analyser un document.
- ⇒ Justifier des choix.

Examen :	B.E.P. SECTEUR TERTIAIRE	Coef : 1	Durée 0 H 30
Epreuve :	Vie sociale et professionnelle		Feuille 6/7

ANNEXE 1

TRAJET DE L'ALCOOL DANS L'ORGANISME



Ne rien inscrire sur les parties grisées

ANNEXE 2

N°

Organes		Effets de l'alcoolisme
1 →	
2 →	
3 →	
4 →	
5 →	
6 →	
7 →	
8 →	